



ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE DE GRAY

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 28 janvier 2023

Présents : Marie-Thérèse Muno, Pascal Delavaux, Michelle Vienet, Claude Brunet, Anne-Marie Debief, Lise Lelièvre, Colette Bergier, Anne-Marie Pétrequin, Barthélémy Petrocelli, Pierre Bergier, Liliane Polakowski, Cédric Bedin, Martine Bedin, Marie Thiebaut.

Pouvoirs reçus : 7

Absent excusé : Frédéric Bryon

BILAN MORAL :

La Présidente, Marie-Thérèse Muno déclare la séance ouverte.

Nous avons une pensée pour tous les adhérents qui nous ont quittés au cours de l'année 2022 : Marie-Geneviève Ladouas, Marie-Claude Febvet, Jean-Claude Viard, Jean-François Muno.

Anne-Marie Pétrequin remercie l'association pour le don d'une messe en mémoire de sa sœur Marie-Geneviève Ladouas.

Pascal Delavaux fait mémoire de tout le travail accompli par Jean-François Muno pour la restauration et l'entretien de l'orgue mais également pour la création d'un orgue qui a permis d'accompagner les assemblées dominicales en attendant que le grand orgue soit à nouveau en mesure de le faire.

Ce petit orgue est à l'église de Champlitte.

Une proposition est également faite pour indiquer, sur une plaque du parcours culturel de la basilique, que Jean-François Muno a procédé à la restauration de l'orgue.

Marie-Thérèse Muno remercie la Ville de Gray, le Conseil Départemental pour le versement de leurs subventions, la paroisse et son prêtre.

Elle remercie également Arnaud Gérard pour la mise à jour régulière du site (www.amisorguegray.fr).

Elle rend compte des activités 2022 :

Le concert de printemps, prévu avec Pierre Farago, a été annulé suite aux exigences de l'organiste, les œuvres proposées ne correspondaient pas à l'instrument.

Le 13 juin, en partenariat avec la Ville, les membres de l'Association Amis et Culture de Talant, ont apprécié la visite de l'orgue.

L'ouverture de l'orgue lors des journées du patrimoine, le 18 septembre de 14h à 18h a fait la joie des 70 visiteurs. Marie-Thérèse remercie tous les bénévoles qui ont pris en charge, en son absence, cette manifestation.

La visite des organistes suisses, le 5 octobre, s'est très bien passée : tous étaient heureux d'avoir pu découvrir l'orgue.

L'excellent concert alto et orgue du 9 octobre, avec Emmanuel Haratyk et Vincent Warnier a enchanté tous les spectateurs (environ 110). Artistes et spectateurs sont repartis très heureux.

Le 16 mars, une réunion s'est tenue à la mairie pour la mise en place d'un règlement de l'utilisation de l'orgue et d'une charte entre Art sacré, Mairie, Curé, Organistes, École de musique. Cette charte est en cours de finalisation. Début janvier une réunion des organistes, à la cure, a accepté l'arrivée de 2 nouveaux organistes liturgique : M. De Sousa Fernand et M. Petitjean Alain.

Marie-Thérèse Muno ayant des problèmes avec ses mains ne peut plus accompagner la chorale.

Il a été constaté en août des problèmes de lumière, ils ont été résolus par l'équipe technique de la Ville. En novembre, le positif était coincé, problème résolu par le facteur d'orgue Denis Londe.

L'assemblée générale accorde à la Présidente le quitus à l'unanimité des présents et des pouvoirs.

BILAN FINANCIER :

Claude Brunet, Trésorier tient à remercier tous les adhérents pour leur fidélité (en 2022 36 adhérents).

Il remercie également la Ville.

Il remercie Colette pour la vente des CD au vide grenier de la Ville, mais également pour la promotion qu'elle a faite pour le patrimoine graylois.

Au concert d'octobre les adhérents étaient davantage présents par rapport aux concerts précédents.

Claude Brunet Trésorier présente la comptabilité arrêtée au 31 décembre 2022.

Solde du compte courant au 23/12/2021: 4045,93€

Solde du compte épargne au 23/12/2021: 7859,65€

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Frais de gestion (carte)	9,00	Adhésions 2022	352,00
Frais de de tenue de compte	24,00	Vide grenier	
Virement étranger (site)	3,50	CD (8 à 5€ 1 lot à 8€)	64,00
Timbres	69,60	6 plaquettes de l'orgue	12,00
Hébergement site websiteout	53,00	Dons	6,00
MAIF 2021	171,14	Journées du patrimoine	
Emplacement vide grenier	4,00	CD (2à5€ 1 lot à 8€)	18,00
Affiche plastifiée	4,70	5 plaquettes de l'orgue	10,00
Photocopies (affiches et flyers)	110,00		
Messe Mme Ladouas	50,00	Remboursement MAIF	12,14
Fleurs décès J-F Muno	90,00		
Versement Paroisse concert Novembre 2021	100,00		
Concert octobre 2022		Concert 9 octobre 2022	
Cachets artistes	1500,00	Entrées	1029,50
Déplacements musiciens	272,99	CD 2 lots à 8€	16,00
Remboursement frais Gray-gare de Dijon	64,00	2 plaquettes de l'orgue	4,00
Hébergement	120,00	Dons	10,50
Restauration des artistes	157,55		
GUSO	1788,76	Subvention du département	600,00
SACEM	381,49	Subvention de la ville 2022	700,00
Versement paroisse Gray	100,00	Aide à projet de la ville de Gray	500,00
TOTAL	5073,73€	TOTAL	3334,14€

Soldes au 31 décembre 2022

Compte courant : 2306,34€

Compte épargne : 7898,94€

Mouvements sur le compte épargne en 2022

Sorties	Entrées
Total : 0	Intérêts 2020: 39,29€

Claude précise que l'association a un reliquat de trop perçu du GUSO de 300,00€ ce montant sera déduit sur notre prochaine facture.

Il précise que si nous faisons la déclaration, à la SACEM, 15 jours avant le concert nous bénéficions d'une remise de 20 %.

L'assemblée générale accorde au Trésorier le quitus à l'unanimité des présents et des pouvoirs.

Colette affichera, à la basilique, la nouvelle tarification des CD (5€ l'un 8€ les 2).

PROJETS 2022:

Une réunion du bureau est prévue courant avril pour faire le point sur les prochaines activités et le fonctionnement du nouveau bureau.

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

L'Assemblée Générale renouvelle à l'unanimité le tiers sortant des membres du conseil d'Administration : Claude Brunet, Cédric Bedin, Marie-Thérèse Muno, Liliane Polakowski.

L'organiste, Barthélémy Prétrocelli souhaite intégrer le Conseil d'Administration l'Assemblée générale donne son accord pour la permutation Christophe Frys / Barthélémy Petrocelli si Christophe Frys, accepte de se retirer du Conseil d'administration.

Marie-Thérèse Muno demande de ne plus assurer les fonctions de Présidente. Le Conseil d'Administration s'est réuni pour connaître la suite réservée à l'Association. Après plusieurs propositions le Conseil d'Administration a désigné le bureau de l'Association.

Pascal DELAUAUX Président, Marie-Thérèse Muno Vice Présidente, Claude BRUNET Trésorier, Colette BERGIER Trésorière Adjointe, Marie THIEBAUT Secrétaire.

Le bureau a été accepté à l'unanimité.

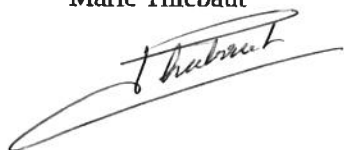
Liste des membres du Conseil d'Administration

Membres de droit: Monsieur Pierre Bergier Curé de Gray
Monsieur le Maire de Gray
Un organiste non encore nommé

NOM	ELU(E) EN	SORTANT(E) EN
Claude BRUNET	2022	2025
Cédric BEDIN	2022	2025
Marie-Thérèse MUNO	2022	2025
Liliane POLAKOWSKI	2022	2025
Pascal DELAUAUX	2021	2024
Lise LELIEVRE	2021	2024
Marie THIEBAUT	2021	2024
Michelle VIENET	2021	2024
Anne-Marie PÉTREQUIN	2020	2023
Colette BERGIER	2020	2023
Anne-Marie DEBIEF	2020	2023
Christophe FRYS	2020	2023

Gray le 20 février 2023

La Secrétaire,
Marie Thiebaut



Le Président
Pascal Delavaux



